ÎLOT VERT
LA CHAUX-DE-FONDS – NE

MAÎTRE D'OUVRAGE
ACG Immobilier SA
c/o Urban Project SA
Chemin du Château-Bloch 11
1219 Le Lignon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Implenia Suisse SA
Buildings Ouest
Avenue des
Champs-Montants 10A
2074 Marin-Epagnier

ARCHITECTES
Julien Dubois Architectes SA
Rue Jacob-Brandt 18
2300 La Chaux-de-Fonds

INGÉNIEURS CIVILS
ATM bureau d'ingénieurs Sàrl
Allée des Défricheurs 4b
2300 La Chaux-de-Fonds

Pascal Stirnemann SA
Rue des Moulins 2a
2108 Couvet

BUREAUX TECHNIQUES
CHAUFFAGE - VENTILATION
Chuard Ingénieurs Genève SA
Route de l'Aéroport 1
1215 Genève

SANITAIRE
BA Consulting SA
Chemin de l'Etang 7
1037 Etagnières

ÉLECTRICITÉ
Betelec SA
Rue des Parcs 46
2000 Neuchâtel

INGÉNIEUR ACOUSTIQUE
Acustica Sàrl
Route de la Plaine 28
1580 Avenches

INGÉNIEUR INCENDIE
JM CONSEILS
Blandenier Jean-Michel
Rue du Bois-Noir 13A
2053 Cernier

INGÉNIEUR SÉCURITÉ
ACTA Conseils Sàrl
Rue des Pêcheurs 8A
1400 Yverdon-les-Bains

INGÉNIEUR FAÇADES
Préface Sàrl
Rue du Bourg 17
1037 Etagnières

GÉOMÈTRE
MAP Géomatique SA
Route des Graviers 26
2012 Auvernier

BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL

HISTORIQUE / SITUATION > En plein centre de La Chaux-de-Fonds, à quelques pas de la tour Espacité, Îlot Vert offre une nouvelle image contemporaine à un ensemble désaffecté depuis plusieurs années. Le projet se situe dans la zone de plan en damier, juste au-dessus de l'Avenue Léopold-Robert. Les premières discussions avec le Maître d'ouvrage, ACG Immobilier SA, sont entamées en 2010 et permettent d'évaluer le potentiel du site occupé auparavant par le grand magasin Coop-City. Le projet piloté par Urban Project SA est développé par le bureau d'architectes Julien Dubois Architectes SA, en étroite collaboration avec les autorités de la métropole horlogère et la demande de permis de construire est déposée en juin 2012 puis complétée en août 2017. Le chantier s'annonce complexe par sa situation en plein cœur de la ville et l'ampleur des travaux prévus. L'Entreprise générale Implenia Suisse SA Buildings mène à bien la réalisation de ce volume de 72 000 mètres cubes de novembre 2016 à fin 2019.

PROGRAMME > Îlot Vert remplace l'ancien bâtiment laissé à l'abandon entre la rue de la Serre et la rue du Cygne et vient s'inscrire en îlot urbain respectant la trame orthogonale de la ville. L'immeuble est composé de deux niveaux souterrains, d'un rez-de-chaussée et de sept étages. Il est multifonctionnel et offre 81 appartements répartis dans les étages supérieurs, deux niveaux de surfaces commerciales et un de surfaces administratives. Des parkings souterrains occupent le sous-sol. Le projet met à profit la situation idéale de l'immeuble au cœur de La Chaux-de-Fonds et garantit ainsi un accès facile aux moyens de communication et à toutes les commodités de la ville en privilégiant la mobilité douce. Le programme requiert aussi des surfaces commerciales et administratives modulables, une mixité de logements (du studio au 5,5 pièces) et des surfaces végétalisées. Grâce à la construction en retrait des 6e et 7e étages, les appartements s'y prolongent par de grandes terrasses.

COORDONNÉES
Rue du Cygne 2 - 4 - 6 - 8
2300 La Chaux-de-Fonds

Conception 2010 – 2016
Réalisation 2016 – 2019

Édité en Suisse

CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

©Architecteurs.ch

PROJET > Les contraintes liées au site sont prises en compte dans le projet qui tire parti de la surface à disposition. Le volume est défini à la fois par la trame orthogonale de l'urbanisme chaux-de-fonnier et par le contexte existant. Le plan est ainsi défini par les alignements communaux et l'élévation s'adapte au bâtiment voisin occupé par le Service cantonal des contributions en alignant la première terrasse à la corniche voisine. Trois redents brisent la continuité des façades longitudinales dès le troisième étage et permettent d'amener de la lumière dans les logements malgré la largeur du volume. Filtrant les vues, un grand arbre est planté dans ces patios aménagés en terrasses. Les redents végétalisés deviennent ainsi des espaces de respiration offrant un cadre privilégié. La teinte verte de la peinture disposée par touches en façades longitudinales recouvre complètement la face Est ainsi que les murs des redents et ceux des deux derniers niveaux. Controversée pour son contraste avec un environnement appartenant au périmètre de l'urbanisme horloger inscrit au patrimoine de l'UNESCO, elle correspond à la mode actuelle et veut y apporter une note colorée. Les autres façades sont traitées en blanc et leurs ouvertures forment une trame régulière. Côté Sud, la rue du Cygne devrait être réaménagée en zone de rencontre piétonne avec mise en place de bacs arborisés et de bancs. Le couvert réalisé au rez-de-chaussée de la face Sud permet de créer un cheminement protégé qui prolonge en direction de la gare la promenade reliant déjà la Place du Marché à la Place Espacité. Le couvert se poursuit côté Ouest et abrite dans l'angle Nord-Ouest l'œuvre d'art réalisée en 1972 par le sculpteur Hubert Queloz (1919-1973). Celle-ci se trouvait au centre de la façade Sud de l'ancien immeuble et elle a été décrochée pour être réintégrée au nouveau bâtiment.

©Architectes.ch